

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20230406-D-18-2023-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, et le six du mois d'avril à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28 mars 2023, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, M. Romain MUNIER, M. Pierre ARTAUX, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Estelle TURAN (arrivée en retard et prend part au vote à partir de la délibération n°18/2023).

Absents excusés : /

Ont donné pouvoir : M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
M. Stéphane CHEVILLARD à M. Bruno BIDOYEN
Mme Caroline DORMOY à Mme Annie BAUMLIN

Mme Lucie REYNAUD a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose de retirer une délibération à l'ordre du jour concernant :
- Habitat 70 – Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural non cadastré,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de retirer une délibération à l'ordre du jour.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

18/2023

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention aux associations et autres personnes de droits privés pour l'année 2023 comme suit :

ANCIENS COMBATTANTS	300.00 €
ASCQ (Association Sportive et Culturelle de Quincey)	450.00 €
A T L (A Tous Loisirs)	450.00 €
Groupement Colombophile de Franche-Comté	100.00 €
LES PTITS LOUPS RENTREE SCOLAIRE 20.00 €/enfant de Quincey + Sortie Mont d'Or	2 940.00 €
VOYAGES SCOLAIRES COLLEGES LYCEES	960.00 €
HANDY UP	50.00 €
ADIL 70	50.00 €
CROIX ROUGE	50.00 €
EPI CERISE	100.00 €
RESTOS DU COEUR	100.00 €
AFM TELETHON	110.00 €
PREVENTION ROUTIERE	150.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	20.00 €

Association Valentin Haüy	20.00 €
Comité de cyclisme de Haute-Saône	100.00 €
Comité Grand Vesoul du Souvenir Français	50.00 €
Epicerie Participative Quincey	5000.00 €
TOTAL	11 000.00 €

Il précise que les crédits budgétaires seront ouverts à l'article 65748 du budget général de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **11 avril 2023**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance

Lucie REYNAUD



En Mairie, le **11 avril 2023**
Le Maire,

Bruno BIDOVEN

